Structuration associative : identité, gouvernance et fonctionnement

Identité : de PFI à Musique en Territoires
Les membres de la PFI, réunis en Assemblée générale extraordinaire le 15 décembre 2021, ont approuvé la proposition de Musique en Territoires en tant que nouvelle dénomination de l'association, plus représentative de l'objet commun aux membres (la musique) et de la diversité des typologies des structures (du local au national regroupé dans le terme Territoires).
Le changement de nom n'efface pas l'ambition profonde pour l'association d'être une plateforme d'échange et de coopération pour le développement culturel. Son identité profonde s'ancre dans sa capacité à favoriser les coopérations, en particulier en prenant en charge l'animation du réseau de ses membres, à mettre en réseau chaque fois que nécessaire, les partenaires de l'écosystème dans lequel elle évolue, que ce soit au niveau national (CMF, IFAC, ACJ, UFISC…) ou à l'international (CIM/EMC, ECA…), et à faciliter la mise en œuvre de projets communs.

Utilité sociale de Musique en Territoires
L'utilité sociale de Musique en Territoires a été interrogée dans sa relation avec ses membres. La démarche de DLA a permis de clarifier son positionnement et ses missions. L'association a affirmé son projet autour des pratiques musicales en amateur et de quatre missions qu'elle s'est donné :
- La formation pour tous tout au long de la vie,
- La ressource partagée avec les membres, les bénéficiaires et l'ensemble des parties prenantes,
- L'accompagnement des acteurs des territoires,
- Et une RSE qui croise respect des droits culturels des personnes et des pratiques inclusives.

Axes prioritaires
Cette exploration a été organisée avec des entretiens entre un membre du Comité directeur avec chacun des membres de Musique en territoires, sur la base d'un questionnaire sur des thématiques identifiées lors d'un précédent séminaire (30/11/2021), afin de présenter, explorer, projeter et prioriser un plan d'action :
- Pratiques en amateur
- Appropriation des droits culturels
- Responsabilité sociale et environnementale
- Pratiques musicales inclusives
- Formation et certification

L'objectif était de saisir la place des membres dans leur environnement et leur écosystème, de réaliser une cartographie des membres avec l'activité de chacun et de tous, et de décliner et mettre en œuvre le plan d'action auprès des membres à moyen et à long terme.

Séminaire des membres – 5 avril 2022
Ce séminaire a permis d'échanger sur les champs d'action prioritaires pour les membres, sur la base d'une synthèse des entretiens réalisés en amont, avec une plénière sur la pratique en amateur et des temps d'ateliers sur l'accompagnement, la ressource, la Responsabilité Sociale et

Environnementale, les pratiques musicales inclusives, les droits culturels, la formation / certification, ainsi que les actualités pour et au sein du réseau (voir compte-rendu).

Gouvernance

La stratégie sur la gouvernance, et notamment l'évolution du comité directeur, a été mise en œuvre lors de l'assemblée générale (08/06/2022), qui a élu de nouveaux membres du comité directeur (en considérant deux départs à la retraite et une présidente qui n'était plus membre de l'association qu'elle représentait). La force de Musique en Territoires repose sur la capacité de ce Comité Directeur à se mobiliser autour du coordinateur pour porter le projet associatif. Cette élection s'est opérée dans une dynamique collective, avec une élection sans candidat.

Ce processus a été mis en œuvre en trois phases :

- Identification du rôle et des missions du Comité directeur,
- Identification des compétences nécessaires aux membres du comité directeur,
- Désignations, par vote anonyme, des personnes qui répondent le mieux à ces attentes.

Il a permis de partager des enjeux et des valeurs entre les membres, de désigner, voire légitimer, des personnes qui ne s'imaginaient pas nécessairement être candidat, mais ont confirmé leur souhait d'en être membre, et ainsi de renouveler et en élargir le nombre.

Périmètres d'actions et valorisation des contributions des membres

Une cartographie des contributions et des actions des membres a été réalisée, sur la base d'indicateurs relatifs aux :

- Compétences et actions partagées,
- Domaines d'expertises spécifiques à chaque structure et les complémentarités qu'ils représentent ainsi répartis par domaines et par territoires,
- Partenaires territoriaux, nationaux et internationaux,
- Typologie des actions menées : EAC, formation, information, accompagnement…
- Cibles et aux bénéficiaires des actions,
- Ressources produites, avec un focus sur quelques productions significatives,
- Financement des structures.

Cette cartographie permet de donner une lisibilité à la place des membres dans cet environnement et à l'écosystème que constitue le réseau Musique en Territoires.

Observation collaborative des pratiques de la musique

Musique en Territoires a initié un processus collaboratif d'observation qui comprend la réalisation de deux enquêtes nationales sur :

- Les pratiques d'accueil des personnes en situation de handicap dans l'enseignement et les pratiques de la musique, en coopération avec MESH (Musique Et Situations de Handicap),
- Les risques psychiques et psycho-sociaux pour les chanteurs et les chanteuses dans les pratiques et enseignements professionnels et amateurs, en coopération avec l'AFPC-EVTA France, association de professeurs de chant.

La dimension collaborative vise à sensibiliser et mobiliser le plus largement les acteurs concernés de la filière : création/production, diffusion, transmission et apprentissage (de la formation initiale à l'enseignement supérieur), pratiques professionnelles et en amateur, dans le secteur associatif/privé et au sein des collectivités, afin de contribuer au sein d'un Comité d'orientation à :

- L'identification des enjeux stratégiques et opérationnels du processus d'observation,
- La définition du périmètre et des modalités d'enquête,
- La promotion et le relais d'information lors et au cours de la réalisation des enquêtes,
- Les critères d'analyse des données pour la restitution des données,
- La formalisation de préconisations,
- La dissémination des résultats et le partage des ressources produites au cours du processus d'observation et d'enquête.

La gouvernance du processus comprend :

- Un Comité de pilotage, composé de représentants des initiateurs du projet : Musique en Territoires, MESH, AFPC-EVTA France,
- Un Comité d'orientation composé de représentants de l'ensemble des associations, fédérations et organisations ou personnes volontaires (voir liste ci-dessous),
- Un Comité scientifique, composé des chercheurs et d'experts issus de différents domaines (sociologie, pédagogie, santé/psy, …).

De nombreuses organisations ont répondu favorablement à notre appel pour participer à ce processus, au sein du Comité d'orientation (par ordre alphabétique) :

- A Cœur Joie France
- Cadence pôle musical régional
- Conseil départemental du Val d'Oise
- Conservatoire de Suresnes
- Confédération musicale de France (CMF)
- Conservatoires de France
- École de musique municipale de Vauréal
- FEDELIMA
- FFEA
- FNAPEC
- FNEIJMA
- FNAPEC
- France Festivals
- Institut français d'art choral (IFAC)
- JM France
- Le RIF
- PROFEDIM
- Résonance contemporaine
- Syndeac
- Thalie Santé

D'autres organisations ont également manifesté leur intérêt pour suivre l'évolution du chantier : ANESCAS (via le CEFEDEM AURA et le Pôle Sup 93), Association française des orchestres, Association des professeurs de formation musicale, AUDIENS, Centre national de la musique, Conseil national des CFMI, Culture co, Hexopée, OPALE, Philharmonie de Paris, UFISC, …

Les moyens opérationnels :

Financement :
Un dossier de candidature a été déposé dans le cadre de l'appel MusicAire du Conseil Européen de la Musique (EMC) qui n'a pas été retenue lors du premier appel en mai pour des raisons techniques et a obtenu une évaluation de 85,3, sur 100 ce qui n'était pas suffisant (le seuil était à 85,5). De nombreuses démarches ont été engagées pour équilibrer le budget, toutes avec une réponse négative, tant de la part des fondations (Handicap & Sociétés, Malakoff Humanis), que des institutions (Centre National de la Musique, Thalie Santé, Audiens, ANCT, FIRAH, Hexopée…). Début 2013, un financement au titre de la formation professionnelle continue a été sollicité dans le cadre d'une recherche – action, afin d'engager la première phase de travail avec les laboratoires.

Emploi :
Laurence Faigenbaume a été recrutée en tant que chargée de mission pour accompagner ce processus collaboratif. Son poste est réparti sur un mi-temps, avec un premier contrat sur la période octobre – décembre 2022 qui a été prolongé sur 2023.

Choix des laboratoires :
Un appel à laboratoires et chercheurs a été lancé pour la réalisation des enquêtes

Cahier des charges :
Une journée d'ateliers interactifs, organisée le 7 décembre 2022 a permis de mieux cerner les questionnements sur les thématiques du handicap[1] et des risques psychosociaux[2] et d'enrichir le cahier de charges de ces recherches pour chaque périmètre d'enquête (voir annexes).

[1] https://www.musiqueenterritoires.com/wp-content/uploads/sites/1052/2023/01/cr-atelierpratiquesinclusivespsh-07122022.pdf
[2] https://www.musiqueenterritoires.com/wp-content/uploads/sites/1052/2023/01/cr-atelierpratiquesinclusivespsh-07122022.pdf

Certification

Session d'évaluation – promotion 2022 :
La troisième session de certification de la compétence « encadrer un groupe de pratiques vocales collectives en musiques actuelles » s'est tenue les mercredi 2 et jeudi 3 novembre 2022 dans les locaux de Musique en Territoires.
Le jury se composait de Stéphane Grosclaude (président), Anne-Claire Rocton, inspectrice représentant le ministère en charge de la culture, Charlotte Leboucher, Claudia Phillips, David Feron et Perrine Malgouyres.
Six candidats ont été titularisés, six refusés et une mise en situation a été demandée pour une autre candidate.
Cette session porte le nombre de certifiés à onze titulaires, qui constituent un réseau de professionnels dont les compétences sont reconnues, employables et employés pour l'encadrement des pratiques polyphoniques en musiques actuelles.

Accompagnement de l'INECC à une nouvelle demande d'enregistrement
Considérant les demandes de France Compétences, dont la doctrine pour le Répertoire Spécifique est à présent stabilisée, mais aussi le travail d'accompagnement satisfaisant mené par l'INECC sur les trois première promotions (81 % des candidats des certifiés accompagnés par l'INECC), Musique en Territoires a décidé de confier à l'INECC la mission de porter une nouvelle demande d'enregistrement, afin de répondre au plus près aux attentes et aux besoins de compétences et d'employabilité d'encadrants des pratiques vocales en musiques actuelles dans les territoires.
Ce portage se fera avec une contribution active de Musique en Territoires et ses membres, dans un travail en réseau, permettant :

- Le déploiement des lieux et équipes d'accompagnement, parmi les centres ressources membres,
- Le développement des partenariats et d'une offre de formation avec un plus grand niveau d'exigence sur les compétences à acquérir au regard du référentiel.

Les prérequis ont été renforcés, afin de répondre aux exigences des critères d'éligibilité de France Compétences, en prenant notamment soin de veiller à ce que :

- Un diagnostic soit opéré avec chaque candidat sur son parcours et la pertinence du parcours de certification dans son projet professionnel,
- Chaque candidat dirige déjà ou crée un groupe vocal au cours du parcours de certification.

<u>**Pratiques en amateur**</u> :

Création en collectif, droits culturels, RSE, écologie et territoires

Conçue comme la première étape d'un parcours de recherche - action, cette journée comprend un processus d'imprégnation et d'appropriation pour ***être en capacité de changer de paradigme*** *face à ce que le philosophe des sciences Bruno Latour appelle « le nouveau régime climatique » et de* la démarche et les différents projets menés par S-composition (Créations partagées, Géopathie, Où atterrir ? …)

Le principe de cette journée était de présenter, par des ateliers pratiques et des temps d'échanges, cette démarche et certains des projets développés par S-composition, dans le but d'inspirer et de donner des outils concrets pour pouvoir relier les questions de créations vocales et instrumentales en collectif avec des préoccupations liées à cette nouvelle situation écologique au sens large.

C'était une belle opportunité de réaliser et animer cette séquence avec un public croisé de musiciens et responsables culturels, mais aussi au regard la réussite et de la satisfaction des participants. Le lien entre les composantes devient plus évident et fondateur, y compris pour aller vers un centre ressources en matière d'écologie pratique. Les mises en situation ont été émouvantes et porteuse d'espérance. La mise en confiance instaurée en début de journée permet de co-construire avec des profils, des compétences et des univers très différents.

Le processus d'appropriation en amont et les rencontres en lignes ont amené les participants à une familiarité avec les objectifs et une implication bien plus importante et riche.

Pour Musique en Territoires, il y a une évidence depuis le début sur la pertinence du propos, le contenu, la logique et le sens de cette action. Le contenu sera proposé en 2023 sur des sessions de deux journées.

Cartographie du chanteur amateur

Dans le cadre de la concertation inter-associative, Musique en Territoires a piloté la réalisation d'une esquisse cartographique de l'écosystème du chanteur amateur, à découvrir, améliorer et partager sans modération : organiser un tas de choses, mobiliser plein de gens, des moyens et du matériel, solliciter des partenaires et formaliser des coopérations, s'échauffer, répéter et entretenir son instrument, découvrir de nouvelles personnes, entretenir des relations et vivre ensemble, …
https://www.musiqueenterritoires.com/actualites/ecosysteme-du-chanteur-amateur

Coopération européenne :

Concertation inter-associative
Une concertation a plus particulièrement été initiée entre les 4 organisations françaises membres de l'Association Chorale Européenne, afin d'identifier des complémentarités et des stratégies communes et complémentaires

Leading Voices – Utrecht
Musique en Territoires a participé à ce nouveau rendez-vous européen pour les chefs de chœurs, avec une présence sur un stand pendant tout le séminaire, deux interventions sur la création en collectif et le processus d'observation pour des pratiques musicales inclusives, ainsi qu'une contribution à de nombreux ateliers, conférences et tables rondes.

Réseaux :
En tant que membre, Musique en Territoires a également participé aux assemblées générales, au forum et conférences organisés le Conseil Européen de la Musique (EMC) et l'Association Chorale Européenne (ECA).

Production et veille d'information

Lettre d'information
36 éditions ont été diffusées en 2022, à de plus 5500 contacts, avec des éditions spécifiques pour les membres
Le RIC : Musique en Territoires est partenaire, avec la FILL et la fédération Arts Vivants et Départements, de la gouvernance du Réseau Information Culture, administré par la Philharmonie.
Le portail ressourceschorales.fr, développé sur le RIC, a fait l'objet d'une mise à jour tout au long de l'année 2022.

Autres activités :

Deffinum : appel à projet sur les pratiques et le numérique, qui a été suspendu en cours d'instruction par la Caisse des Dépôts

Compétences et métiers d'avenir : appel à projet étudié sur le volet de la structuration de la formation, qui n'a pas abouti, après le renoncement de deux partenaires.